

Votre arrivée

Dès votre arrivée*, vous devez vous présenter, quelle que soit votre formation :

- Au service des Relations Internationales à Pau
- Au service de la scolarité à Bayonne - Anglet - Mont de Marsan - Tarbes

***Des conseils et instructions vous seront donnés par e-mail avant votre arrivée sur le campus.**

Vous procéderez à :

- La finalisation de votre inscription administrative (à faire en ligne avant votre arrivée, obligatoire et gratuite) afin d'obtenir votre certificat de scolarité de l'UPPA ;
- L'obtention de votre carte d'étudiant Aquipass ;
- L'inscription pédagogique obligatoire après avoir rencontré votre professeur-coordonateur.



Si vous logez en résidence universitaire sur le campus de Pau, l'emménagement et la remise des clés se fait du lundi au vendredi avant 16 heures à l'accueil du CLOUS sur le campus de Pau (7, rue Saint John Perse à Pau).

Il n'y a pas d'accueil au CLOUS les week-ends et jours fériés.

A quel bureau s'adresser durant votre mobilité ?

A la scolarité centrale (pour le campus de Pau)

- Pour finaliser éventuellement votre inscription administrative
- Pour obtenir votre certificat de scolarité (également téléchargeable sur votre ENT)
- Pour récupérer votre carte d'étudiant Aquipass

Au secrétariat de votre formation

- Pour consulter votre emploi du temps
- Pour s'informer sur les programmes d'enseignement

Au service des Relations Internationales



- Pour faire signer votre attestation d'arrivée et de départ
- Pour remettre une enveloppe pour l'envoi de vos résultats aux examens
- Pour faire signer votre contrat d'études par le professeur-coordonateur institutionnel Erasmus+ de l'UPPA
- Pour tout autre demande
- N'hésitez pas à nous contacter par e-mail : incoming-students@univ-pau.fr

L'inscription aux examens

L'inscription aux examens se fait, selon les Collèges de l'UPPA, auprès des scolarités ou des secrétariats de formations où vous êtes inscrit(e). Votre inscription pédagogique à l'UPPA est obligatoire.